NÉCROLOGIE

Mort de M. Charles Desmoutiers, ancien député. — On annonce la mort de M. Ch. Desmoutiers, ancien député du Nord, ancien conseiller général du canton de Pont-à-Marcq, maire de Faumont, décédé samedi dernier dans cette commune.

M. Charles Desmoutiers avait représenté à la Chambre de 1876 à 1877 la première circonscription de Cambrai et avait été battu, lors de l'élection du 16 mai, par M. Tellez Béthune, maire de Carnières. De 1881 à 1885, il avait représenté la deuxième circonscription de Douai et avait été élu sans concurrent, après la retraite de M. Mention, député à cette circonscription. Non réélu en 1885 avec toute la liste sur laquelle il figurait, M. Charles Desmoutiers s'était représenté, de concert avec le citoyen Moreau, dans une élection partielle au scrutin de liste. Ces deux candidats avaient été battus par le général Boulanger.

Le défunt, qui était né le 10 février 1810 à Faumont, et qui, par conséquent, avait plus de quatre-vingt-douze ans, avait représenté également pendant quelques années le canton de Pont-à-Marcq au conseil général du Nord.

— Mardi, auront lieu en l'église de Guesnain les funérailles de M. l'abbé Demonchy, curé de cette paroisse. M. l'abbé Demonchy, né en 1854 à Provin, fut ordonné prêtre en 1879 et successivement vicaire à Armentières, Lille et à Tourcoing. Il était curé de Guesnain depuis 1892.

— On annonce la mort de M. Jules Denis, cultivateur, adjoint au maire de Salesches, décédé à l'âge de quarante-deux ans.

BELGIQUE

LA RÉORGANISATION DE LA POLICE RURALE. — Les ministres de la justice, de l'intérieur, de l'agriculture et de la guerre viennent de nommer définitivement la Commission spéciale chargée de l'étude des questions relatives à la réorganisation de la police rurale.

ANVERS

UNE USINE INCENDIÉE. — Un incendie a éclaté, lundi matin, à cinq heures, dans les magasins généraux des Aciéries Anversoises établies à Hoboken. Les pompiers, avertis par téléphone, accoururent, mais, à leur arrivée, ces immenses établissements qui couvrent plusieurs hectares, flambaient de toutes parts. Les pompiers d'Anvers furent appelés en raison de la gravité du sinistre. Les livres ont pu être sauvés. La cause du feu est inconnue.

MONS

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — UN TUÉ. — UN BLESSÉ GRIÈVEMENT. — Un terrible accident est survenu dans la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures et demie, au point d'arrêt de Boussu-route, sur la ligne de Mons-Warquignies. Un train de marchandises, quittant Warquignies à deux heures onze, se dirigeait sur St-Ghislain. Le brouillard était intense. A un moment donné, il se scinda en deux parties, on ignore encore de quelle façon. La partie de tête, tirée par la locomotive, distança le tronçon d'arrière, tout d'abord, mais bientôt, celui-ci, grâce à la pente rapide, descendit avec une vitesse vertigineuse et vint heurter avec un bruit épouvantable la partie de tête. Le choc fut terrible, et cinq wagons furent absolument réduits en miettes. Un serre-frein, Clément Wilquin, originaire de Dour, fut pris entre les parois de deux wagons brisés. Quand on le retira, on constata qu'il avait la jambe droite écrasée. Son état est grave. Un autre serre-frein, nommé Jean Mathyssens, dit le « Porons », fut complètement écrasé. Le malheureux, âgé de 35 ans, était marié et habitait Warquignies. La voie a été obstruée pendant près de huit heures. Une enquête est ouverte au sujet de cet accident.

LE CRIME DE DOUR. — L'auteur de l'épouvantable drame de la rue du Coron, à Dour, reste introuvable. On sait qu'il a pris un coupon à Condé, et qu'il a pris le train pour Paris où il a une sœur. La sûreté française, qui recherche activement Houdez, n'a pu encore obtenir trace de son passage dans cette ville. Le sourd-muet assassin ne s'est pas présenté chez sa sœur. Il est probable qu'il aura feint un départ pour Paris, et qu'il sera descendu à une gare intermédiaire. L'état de Marie Harmignies, la troisième victime, est meilleur. Toutefois, les médecins qui la soignent, ne peuvent encore se prononcer définitivement. Le parquet a fait une nouvelle descente à Dour. L'autopsie des deux infortunées victimes a été pratiquée à la morgue par le médecin-légiste Dewez.

HOUDENG

MEETING SOCIALISTE MOUVEMENTÉ. — UN PLANCHER QUI S'EFFONDRE. — Un meeting avait été organisé, samedi soir, par les socialistes des Deux-Houdeng. Les manifestants venaient d'envahir l'ancien salon Florent André, situé place Communale, à Houdeng-Aimeries lorsque tout à coup le plancher s'affaissa et une panique indescriptible se produisit dans la salle. De nombreuses personnes furent fortement bousculées et contusionnées, mais on ne signale pas heureusement d'accidents graves.

COURTRAI

L'ACCIDENT DE HEULE. — Un nouveau procès vient de surgir au sujet de l'accident de chemin de fer survenu le 9 mars 1901. Louis Destrebec, contremaître marbrier, domicilié à Bassèles, réclame, en dommages-intérêts, 150.000 francs, à la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre-Occidentale.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LA COURSE PARIS-ROUBAIX (Septième année). — Comme chaque année des courses de vitesse auront lieu au Vélodrome Roubaisien, pendant les arrivées de la course Paris-Roubaix, le jour de Pâques, 30 mars. Voici le superbe programme qui vient d'être élaboré par les organisateurs :

Régionale amateurs (1.000 m.), réservée aux membres de l'U.V.F. : trois prix, objets d'art et médailles. — Régionale professionnelle (1.000 m.) : Prix : 60, 30 et 15 francs. — Internationale ouverte à tous coureurs munis de la licence de l'U.V.F. ou de l'une des fédérations affiliées à l'I.C.A. : Prix : 150, 50 et 25 francs. — Handicap (international) : Prix : 80, 40, 20 et 10 francs.

Les engagements pour cette réunion seront reçus à l'« Auto-Vélo », 10, faubourg Montmartre, à Paris, ou au « Nord Sportif », 12, rue Grande-Chaussée, à Lille. La clôture aura lieu le 25 mars. Un projet est également à l'étude afin de profiter de la présence de tous les grands cracks de la route à Roubaix et d'organiser le lendemain de l'épreuve, c'est-à-dire le lundi de Pâques, 31 mars, une grande réunion dotée de prix importants et à laquelle participeraient les coureurs ayant accompli correctement le parcours de Paris-Roubaix. Ce serait l'apothéose de la grande épreuve.

NORD-TOURISTE. — MM. les membres du Comité directeur du Nord-Touriste sont priés d'assister à l'importante réunion qui aura lieu ce soir, lundi, à huit heures et demie, au siège social, pour la préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 15 mars prochain.

NORD-TOURISTE. — Une démarche officielle vient d'être faite par le dévoué vice-président du Comité directeur du Nord-Touriste, M. René Wibaux, près de M. Stoclet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, président d'honneur du N. T., dans le but de faire appuyer un rapport qui sera présenté, au nom du Nord-Touriste, à la prochaine session du Conseil général du Nord, et tendant à obtenir qu'une partie des ressources destinées à l'entretien de diverses routes du département soit affectée spécialement à l'amélioration des trottoirs ou accotements cyclables. Au cours de cette entrevue, empreinte de la plus grande cordialité, le distingué ingénieur en chef a promis son bienveillant concours pour faire aboutir les « desiderata » du N. T. En outre, M. Stoclet a bien voulu faire part d'un projet d'ensemble qu'il fait préparer en ce moment et qui comprendrait les travaux les plus urgents à effectuer aux trottoirs ou accotements cyclables sur les routes ci-après : 1° Lille à Douai, par Pont-à-Marcq ; 2° Douai à Valenciennes, par Cambrai et Bouchain ; 3° Valenciennes au Quesnoy pour atteindre l'arrondissement d'Avesnes ; 4° Cambrai à Cantillon, par le Câteau ; 5° Lille à Valenciennes, par Pont-à-Marcq, Orchies et Saint-Amand ; 6° Lille à Baisieux (route de Tournai) ; 7° Lille à Dunkerque, Bailleul, Cassel, Wormhoudt et Bergues ; 8° Lille à Halluin et Menin ; 9° Lille à Seclin et Phalempin. M. l'Ingénieur en chef compte obtenir pour ces différents travaux le concours de notre grande société nationale, le Touring-Club de France. Est-il besoin d'ajouter que celui du Nord-Touriste lui est acquis dans la mesure de ses faibles ressources ? Exprimons d'avance toute notre reconnaissance à M. Stoclet et à ses dévoués collaborateurs, MM. les ingénieurs et agents-voyers. Puissions-nous voir bientôt la réalisation de ce grandiose projet qui fait honneur à ses auteurs, aussi bons fonctionnaires que sportsmen éclairés !

NORD-TOURISTE. — Dans sa dernière réunion, le Comité directeur du Nord-Touriste a fixé l'assemblée générale annuelle de sa société au samedi 15 mars prochain, à huit heures et demie du soir. Cette réunion à laquelle le Comité directeur a décidé de convoquer individuellement tous les sociétaires, aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Pompiers, Grande-Place, à Roubaix. L'ordre du jour est ainsi fixé : Rapport du Comité directeur ; situation financière ; questions et propositions diverses ; renouvellement des Comités. Par la même occasion, rappelons aux cyclistes qui ne font pas encore partie de notre grande société départementale, que le but du Nord-Touriste est la construction et l'amélioration des trottoirs cyclables dans notre département ; que déjà près de 10.000 francs ont été affectés par le N. T. à cette œuvre d'intérêt général. Mais ce n'est pas 10.000 francs, c'est 100.000 francs qui auraient dû être consacrés à ce but utilitaire, si tous les cyclistes du département répondaient à l'appel du Nord-Touriste. Ajoutons enfin que la carte d'identité du N. T. procure la libre circulation des bicyclettes à la frontière belge ; que les sociétaires reçoivent gratuitement un bulletin mensuel et qu'une réduction leur est accordée chez tous les hôteliers, mécaniciens, pharmaciens, etc., détenteurs du panonceau de la société. Pour s'inscrire, il suffit d'adresser directement une demande écrite, accompagnée d'un mandat postal de cinq francs cinquante centimes, pour la cotisation et l'insigne, au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix. Allons ! un bon mouvement ! et qu'il n'y ait plus un cycliste du Nord qui ne tienne à arborer, pour la saison prochaine, l'insigne du Nord Touriste. Tous profiteront des avantages personnels en favorisant l'intérêt général !

LE CHALLENGE INTERNATIONAL DU NORD. — Le Hâvre, 2 mars. — (Par dépêche.) — Le match de football-association comptant pour le Challenge International du Nord, qui mettait en présence les équipes premières du Club-Français, de Paris, et de Le Hâvre-Athlétic-Club, s'est terminé par la victoire de cette dernière équipe, par 10 buts à un.

—×—

TOUS LES SPORTSMEN lisent, chaque jour, le grand quotidien spécial : « L'AUTO-VÉLO ». 477

FOOTBALL

STADE ROUBAISIEN. — Par suite d'un malentendu, les équipes 1 et 2 du S.R. n'ont pu se rencontrer avec les équipes réciproques de l'Olympique Lillois. Néanmoins, les équipes du S.R. ont joué entre elles un match amical, dans lequel chacun a pu faire apprécier sa valeur réelle. Ce match a été arbitré avec compétence par M. Wimille, de l'U.S.T. La majorité des membres du S.R. se trouvaient sur le terrain et tous se sont donné rendez-vous pour la réunion générale de mercredi prochain.

LE CHAMPIONNAT DE PARIS. — Paris, 2 mars. — (Par dépêche.) — Dans le match de football-rugby comptant pour la finale du championnat de Paris, joué cet après-midi, au Parc des Princes, le Racing-Club de France a battu le Stade Français par huit points contre rien.

CROSS-COUNTRY

STADE ROUBAISIEN. — Dimanche matin, à huit heures et demie, le starter du S.R. a donné le départ d'un cross-country, d'environ quinze kilomètres, à une équipe de dix hommes. Le cross était handicap, et le scratchman, Paul Hache, a couvert le parcours en un temps qui permet d'augurer un bon classement au Cross International du 16 courant. Venaient dans l'ordre suivant : Ed. Delescluse, Ed. Toulet, P. Vecray, André Catteau, P. Catteau, etc. ; les autres distancés sur sept minutes.

LE CROSS-COUNTRY NATIONAL. — Paris, 2 mars. (Par dépêche). — Un temps idéal a favorisé la grande épreuve annuelle de Cross-country qui constitue le Championnat national et qui était courue à travers le parc St-Cloud et le bois de Ville-d'Avray, sur un parcours d'environ 15 kilomètres.

Le « National » a obtenu son succès habituel ; une foule qu'on peut évaluer à 5.000 personnes assistait au départ. Sur les 270 coureurs inscrits il y a eu 205 partants. C'est encore le Racing-Club de France qui a pris la première place dans le classement par équipes, première série. Dans le classement individuel le favori, Ragueneau, de la Société Athlétique de Montrouge est premier, ayant effectué le parcours en 56 minutes 11 secondes 2 cinquièmes.

Voici, du reste, les principaux résultats :

Classement des clubs : Première série : 1er, Racing-Club de France : 3, 4, 6, 8, 17, 18, total : 56 points. — 2e, Stade Français : 5, 10, 11, 12, 13, 14, total : 65 points. — 3e, Union Athlétique du 1er arrondissement : 2, 9, 15, 16, 19, 20, total : 81 points. — 4e, Société Athlétique de Montrouge : 1, 7, 21, 22, 23, 24, total : 98 points.

Seconde série : 1er, Club des Sports Athlétiques : 142 points. — 2e, Métropolitan Club : 147 points. — 3e, Stade Bordelais : 149 points.

Troisième série : 1er, Union Sportive de l'Ouest : 72 points. — 2e, Club pédestre Châlonnais : 85 points. — 3e, Association Sportive de Neuilly, 101 points.

Classement individuel : 1er, Ragueneau (S. A. M.). — 2e, Prevot (U. A. 1er A.), à dix mètres. — 3e, de Fleurac (R. C. F.). — 4e, Théato (R. C. F.). — 5e, Wattremez (S. F.). — 6e, Chastanié (R. C. F.). — 7e, Bouchard (S. A. M.). — 8e, G. Fillâtre (R. C. F.). — 9e, Keller (U. A. 1er A.). — 10e, Moreau (S. A. S.), etc.

HIPPISME

COURSES A AUTEUIL. — Paris, 2 mars. — Prix de Mars : 1er Gitane ; 2e, John Wise ; 3e, Cadette. — Prix Hypothèse : 1er, Drogman ; 2e, Carmel II ; 3e, Dam. — Prix de l'Avenir : 1er, Résident ; 2e, Lieutenant ; 3e, Radeux ; 4e, Saldichar. — Prix d'essai : 1er, Tiepolo ; 2e, Tatania ; 3e, Seul II. — Steeple-chase militaire : 1er, Gantran ; 2e, Hardi ; 3e, Marracaz. — Prix Belle-Isle : 1er, Pégase ; 2e, Mont-Saint-Jean ; 3e, Tape-Vert.

COURSES A GROENENDAEL. — Dimanche 2 mars, à deux heures. Voici les résultats :

Prix d'Ouverture (1.500 fr., 2.700 mètres) : 1er Esther, 7/1 (Tuik), au comte Le Grelle ; 2e, Bois Richeux, 5/4 (Fakes) ; 3e, Régalia, 12/1 (Rowe). — Non placés : Sokol, 10/1 (Ward) ; Friarlike, 3/1 (Cunningham) ; M. l'Abbé, 12/1 (Falloon) ; Bon Mot, 8/1 (Huet). — Prix de Mars (1.500 francs, 3.000 mètres) : 1er, Tunis, 6/4 (le propriétaire), à M. Huet ; 2e, Calix, 8/1 (Nuyttens) ; 3e, Sita, 7/4 (Shaw). — Non placé : Britain's Glory, 10/1 (Rowe). — Prix des Avenues (3.000 francs, 2.600 mètres) : 1er, Marmot, 5/1 (Watkins), à M. van de Poele ; 2e, Miranda, 7/1 (Falloon) ; 3e, Magda, 6/1 (Neale). — Non placés : Bilboquet, 5/4 (Newby) ; Gaimit, 12/1 (Lagden).

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 3 mars, on battra, chez M. Oscar Savary, un 2 de 3 mort pour 50 francs, entrée du parc au gagnant, contre Losfeld et Gustin Rose réunis. Mise au parc à sept heures précises. 93114

Résultats :

— Chez M. Lefebvre, estaminet de l'Ours, rue Pellart, dimanche soir, on jouait un 3 de 5 mort pour 200 fr., paire de plaisir à 25 francs. Les Anciens de l'Ours, et les Industriels réunis, contre les Bouchers de l'Abattoir de Roubaix. Les Anciens de l'Ours ont gagné les première, troisième et cinquième paires, perdu les deuxième, quatrième et sixième paires.

— Chez M. Bauduin, rue de Mouvaux, on jouait un 2 de 3 mort pour 50 francs, contre E. Dutoit et Louis dit « Maréchaux » d'Anseroeul. La Société de chez Bauduin a gagné les première et troisième paires, et perdu la deuxième paire.

— Chez M. Delcueillerie, cabaretier, on jouait un 2 de 3 pour 30 francs, contre la Société de Wattrelos. Delcueillerie gagne la première, et perd les deuxième et troisième paires.

TOURCOING. — Chez M. Louis Verkamer, estaminet du Coq Chantant, dimanche à midi, on jouait un 2 de 3 mort pour 25 francs, contre Jules Berte et les Ambulants de la Marlière. La Société du Coq Chantant a perdu la partie.

— Chez M. Octave Surmont, en face de l'église Saint-François, partie contre Terlinck père et fils et la Grande Société de chez Bauduin de Roubaix, un 2 de 3 mort pour 50 francs. Surmont a gagné les première et troisième paires et perdu la deuxième.

— Dimanche soir, à cinq heures et demie, à la Nouvelle Aventure, a eu lieu le rendage de la partie, contre la Société de chez Pattou. Les première et deuxième paires ont été nulles. La Nouvelle Aventure a gagné la troisième.

Galeries Lilloises : Epicerie Confiserie.

1f50 Adresser Mandat Pharmacie COUVREUR Roubaix (Nord) — VICTIMES DES NÉVRALGIES REBELLES MIGRAINES RAGES DE DENTS — Pour UN FRANC 50 Le CÉPHALIQUE St-MICHEL Se vend dans toutes les Pharmacies. La GUÉRISON est immédiate. Exigez-le et, GUÉRIS, Recommandez-le.

Troisième Édition

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPÉCIAL)

NOUVELLES BAGARRES A PARIS

Un festival ensanglanté. — La police aux prises avec les anarchistes. — Nombreux blessés.

Paris, 2 mars. — De vifs incidents se sont produits aujourd'hui au Trocadéro, à la fin du festival organisé par les Universités populaires, et où s'était donné rendez-vous la fine fleur antimilitariste dreyfusarde pour entendre un discours de M. Anatole France. Tout à coup, l'anarchiste Libertad, qui avait pris part ce matin à la manifestation de la Bourse du travail, fit irruption sur la scène. Il venait, a-t-il dit, protester, au nom de l'humanité, contre l'agression commise par la police devant la caserne du Château d'Eau.

Un tumulte se produisit. Des cris de : « Vive l'anarchie ! A bas la police ! » se firent entendre. A ce moment, les agents du service d'ordre pénétrèrent dans la salle et tentèrent d'expulser les compagnons. Ceux-ci, comme devant le Château d'Eau, étaient armés et opposèrent une vive résistance. Une bagarre effroyable se produisit ; des bancs, des chaises furent brisés. Les anarchistes firent pleuvoir ces projectiles improvisés sur les agents.

La bagarre durait depuis un certain temps, lorsqu'arrivèrent des agents de renfort qui parvinrent à expulser ces forcenés. Des deux côtés il y eut de nombreux blessés.

A la Préfecture de police, on déclare que 40 gardiens de la paix ont été blessés dans les manifestations de la journée, tant au Château d'Eau, qu'au Trocadéro.

La police a procédé à 92 arrestations ; 18 seulement ont été maintenues. Les anarchistes blessés ou contusionnés dans les diverses bagarres, sont également assez nombreux.

Détails rétrospectifs

Paris, 2 mars. — Dans certains milieux politiques on s'étonne que la Préfecture de police n'ait pas empêché la manifestation anarchiste d'aujourd'hui, car depuis plusieurs jours elle était renseignée sur l'intention des révolutionnaires de provoquer des bagarres. Ceux-ci avaient si bien préparé leur coup qu'on a pu voir, au cours de la réunion à la Bourse du travail, des anarchistes qui avaient les poches bourrées de pierres, en passer aux ouvriers sans travail et leur indiquer de les envelopper avec leur mouchoir pour s'en servir en guise de massue contre les agents.

Le promoteur des troubles, l'anarchiste Libertad, n'a pas été arrêté, quoiqu'il ait prononcé des discours très violents, tant à la Bourse du Travail qu'au Trocadéro. Il a pu, sans être inquiété, se rendre dans des endroits désignés d'avance, où les anarchistes, refoulés par la police, au cours des diverses bagarres, l'attendaient, et où il pouvait donner le nouveau mot d'ordre. C'est ainsi qu'il a pu les rallier et les conduire au Trocadéro.

Les trois jeunes filles russes qui avaient été arrêtées ont été relâchées dans la soirée. Parmi les individus dont l'arrestation a été maintenue, se trouvent, par contre, trois jeunes gens russes, considérés, paraît-il, comme des révolutionnaires dangereux. On dit que les anarchistes ont l'intention de continuer toutes leurs manifestations pendant toute la période électorale.

LE DÉFICIT

Paris, 2 mars. — Dans un intéressant exposé de la situation financière fait à un rédacteur du « Gaulois », par un ancien ministre, celui-ci fait remarquer à son tour que le chiffre de 175 millions de déficit est incomplet. Il faut y ajouter, dit-il, ce qu'on y passe sous silence, au moins 80 millions pour l'expédition de Chine ; donc déficit de 255 millions.

LES NOUVEAUX OFFICIERS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET D'ACADÉMIE

Paris, 2 mars. — Le *Journal Officiel* publiera demain le mouvement si impatiemment attendu dans certains milieux des officiers d'instruction publique et des officiers d'Académie. Ce mouvement ne comporte pas moins de 4.000 noms, et tiendra 100 colonnes de l'*Officiel*.

Voici des nominations pour le Nord et le Pas-de-Calais :

Officiers d'instruction publique : MM. Barbe, avocat à Lille ; Bourdon, directeur des travaux municipaux de Lille ; Brémart, maire de Lourches, (Pas-de-Calais) ; Docteur Canu, président de la mutualité scolaire du canton d'Ardres (Pas-de-Calais) ; Carlier, inspecteur des enfants assistés du Pas-de-Calais ; Chigot, artiste peintre à Dunkerque ; Deman, avocat, vice-président de la Société de géographie de Dunkerque ; Evrard, conseiller municipal à Douai ; Lambert Evrard, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Folquin, (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, publiciste à Boulogne-sur-Mer ; Lemaire, administrateur des écoles normales, à Douai ; Lemoine, maire de Hallines et conseiller général ; Mazingue, compositeur de musique à Lille ; Monfils, à Roubaix.

Neerman, directeur de l'Ecole communale de musique de Dunkerque ; Pigache, chef des bureaux de l'ingénieur en chef du département du Nord, à Lille ; Place, maire de Saint-Saulves (Nord) ; Plee, colonel du 8e d'infanterie ; docteur Pollet, médecin des Ecoles normales de Douai ; Mme Poncelet, femme de lettres à Douai ; Potiez, juge de paix à Arleux (Nord) ; Réveillez, secrétaire général de la mairie de Boulogne-sur-Mer ; docteur Riche, délégué cantonal à Jeumont ; Sculfort, délégué cantonal à Maubeuge ; Sorin, chef de bataillon au 2e d'infanterie ; docteur Wenaere, conseiller d'arrondissement à Wormoudt (Nord).

LES GRÈVES EN ESPAGNE INONDATIONS

Madrid, 2 mars. — On mande de Bilbao que 300 mineurs se sont mis en grève à Galdames. En ce qui concerne la situation à Barcelone, on craint une nouvelle grève, mais partielle, et l'on s'efforce de la conjurer. Depuis l'arrestation de nombreux anarchistes, les mineurs grévistes ont perdu beaucoup de leur assurance.

Madrid, 2 mars. — Quelques rivières ont débordé dans la province de Valladolid. Des champs sont détruits ; les pertes sont considérables. Le Guadiamar a emporté un pont de pierre près de Séville. A Aranguez, deux familles de laboureurs isolées, sont cernées par les eaux.

LES INONDATIONS AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 1er mars. — On signale également de fortes inondations à l'est du Missisipi. Les voies ferrées ont beaucoup souffert. Trois personnes ont péri par suite de déraillement de trains ; un grand nombre d'usines ont dû arrêter le travail. A Allégoaly, les eaux atteignent le niveau du second étage des habitations.

NOUVEAUX TROUBLES EN CHINE

Pékin, 1er mars. — Le ministre des affaires étrangères chinois reconnaît la gravité de la rébellion qui a éclaté dans le district de Ming et qu'il a signalée aux membres du corps diplomatique. Un édit, conçu dans des termes énergiques, déclare que les missionnaires et autres étrangers devront être protégés.

M. Conger, ministre des Etats-Unis, a notifié au prince Tching, qu'il s'attend à ce que la Chine étouffe promptement la rébellion et protège les étrangers.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

CONTRE LA GUERRE. — IMPORTANT MOUVEMENT AUX ETATS-UNIS EN FAVEUR DES BOERS.

New-York, 2 mars. — M. Pierce, autrefois consul de l'Etat libre d'Orange, a déclaré, hier, dans une réunion publique, qu'une pétition au Congrès des Etats-Unis, demandant l'intervention du Gouvernement en faveur des Boers, a été signée par 500.000 personnes. Un Comité de 10.000 personnes, a-t-il dit, ira porter cette pétition à Washington, au mois de mai, en faisant des manifestations en route. En agissant de cette façon, on montrera aux membres du Congrès, a-t-il ajouté, combien de votes il perdrait, si la pétition venait à être rejetée. Peut-être, a-t-il enfin déclaré, le Comité ira-t-il à pied à Washington, invitant les amis des Boers à les suivre. Les associations allemande et irlandaise ont promis chacune un million de signatures.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

AU CONSEIL MUNICIPAL DE LENS. — ÉLECTION D'UN ADJOINT. — Dimanche matin, le Conseil municipal de Lens s'est réuni, sous la présidence de M. Basly, maire, pour procéder à la nomination d'un adjoint, en remplacement de M. Evrard, démissionnaire. M. Omer Letombe a été élu par 13 voix. M. François Huleux a obtenu 10 voix.

UN PENDU A LILLE. — Dimanche, à sept heures du matin, un pensionnaire de l'Hospice-Général, à Lille, Louis Buyel, âgé de 68 ans, a été trouvé pendu dans les cabinets d'aisance du sous-sol de cet établissement. Buyel était asthmatique.

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — Un congrès républicain, ou plutôt radical, a été tenu dimanche après-midi à trois heures, à Valenciennes, dans la salle Hyolle. Environ 1.800 électeurs appartenant à diverses communes de l'arrondissement, se tenaient dans la salle. Sur l'estrade avaient pris place MM. Alfred Girard, sénateur ; Weil-Mallez, Lopez et César Sirot, députés. M. Saint-Quentin Fénelon, avocat, présidait. Après les discours du président et de M. Alfred Girard, les candidatures de MM. Lopez et César Sirot, députés sortants des deuxième et troisième circonscriptions, ont été proposées à l'assemblée et adoptées à la presque unanimité. Le président a annoncé que M. Weil-Mallez ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat pour raison de santé.

UNE SCÈNE SANGLANTE A LILLE. — Dimanche, vers onze heures et demie du matin, une querelle violente éclatait dans l'estaminet Clovis, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, à Lille. Un Flamand qui avait insulté une femme, a été piétiné. Le sang coulait abondamment des blessures qui lui avaient été faites à la tête. La police informe.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de Mme Isidore Tribout, née Marthe Desfolies, décédée, dimanche, après quelques jours seulement de maladie, dans sa vingt-quatrième année.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, dimanche, 2 mars 1902.
9 heures soir, 7° au-dessus de zéro. 763, variable.
Lundi, 3 mars 1902.
Minuit, 6° au-dessus de zéro. 764, variable.
2 heures matin, 6° au-dessus de zéro. 764, variable.

L'Annuaire général du Nord pour 1902 vient d'être mis en vente en librairie du **Journal de Roubaix**, et chez les éditeurs, **J. Wignoille & Cie**, 31, rue Faidherbe, à Lille : un fort volume d'environ 3.000 pages. Importantes améliorations, informations de toute nature, impression luxueusement soignée, classification bien comprise, nombreux clichés représentant les monuments des grandes villes, organisation politique, administrations et services publics, notices historiques, cartes départementales, plans de villes, l'étymologie, à Lille, de chaque rue, place, boulevard, cour, etc., à Lille et **A ROUBAIX**, les désignations de perceptions, justices de paix, paroisses, commissariats de police, bureaux de vote, la liste alphabétique, les adresses ; dans chaque chef-lieu d'arrondissement, par rues et *professions*, les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, etc. ; bref, l'édition de 1902 se distingue de toutes les publications similaires par une sollicitude et des renseignements spéciaux des plus appréciables.

PRIX : Le volume complet du département, relié, contenant les sept arrondissements du Nord .... 9 fr.
Le volume de Lille et son arrondissement .... 5 fr.
Le volume de Roubaix-Tourcoing.. 2 fr. 75
Le volume d'Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, (chaque arrondissement séparé) .... 1 fr. 50

FABRIQUE DE VOITURES D'ENFANTS
Charrettes-Attelages
L. Drouffe-Chevalier
Rue Pierre-de-Roubaix, 136-138
ROUBAIX
Modèles déposés
MEUBLES & LITERIES

Constructions Mécaniques
Ateliers et Bureaux : rue de Tourcoing, 107, ROUBAIX
DELATTRE & PAULUS
Moteurs à vapeur de toutes puissances à distribution « CORLISS » par quatre obturateurs circulaires, ou à détente « RIDER ». Transmissions de mouvement avec arbres en acier, rectifiés, par les procédés américains « Brightmann ». Seuls producteurs en France. Installation d'usines élévatoires pour distribution d'eau. Presses hydrauliques avec cylindres en acier martelé, et chariots roulants, pour apprêts. Calandres.
Un important bureau technique est mis gracieusement à la disposition des industriels pour toutes les études relatives aux travaux de notre compétence.
Importante station centrale électrique à visiter en marche industrielle, dans nos ateliers.

CAISSE INTERNATIONALE
pour le Commerce et l'Industrie
(Société Anonyme) Capital : 25.000.000 de francs
SIÈGE CENTRAL : 130, rue Réaumur, 130, PARIS
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry.
23 bureaux dans Paris et la banlieue, 83 agences en France, 21 agences à l'Etranger.
ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères. Courtages réduits.
PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.
Echanges, libérations, régularisations, transferts.
Souscription sans frais à toutes les émissions.

HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
(Le Seul Alcool de Menthe véritable)
SOUVERAIN contre Indigestions, Maux de Cœur, de Tête, d'Estomac, Grippe et Refroidissements.
EXCELLENT aussi pour les DENTS et la TOILETTE.
Exiger le nom : DE RICQLÈS

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE
I. *Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans*
Intérêt 4'30 par an, portant l'annuité à 4'48 o/o pour un prêt de 75 ans.
Le capital n'est jamais exigible.
L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué
II. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission.*
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.
et à M. Raimond, à Lille, 70, rue Jean-Sans Peur directeur de la succursale du Crédit Foncier de France, pour le département du Nord 1210

FEUILLETON DU 4 MARS 1902 — N° 32

LE CRIME D'ASNIÈRES

par Xavier de Montépin

— C'est bien. Préparez la chambre du comte dont on ramènera le corps ici dans un délai très bref... Je reviendrai avec M. Albert de Noël.

Le valet de chambre s'inclina et le chef de la sûreté sortit de l'hôtel.

François, toujours aux aguets près de la porte cochère, le vit remonter en voiture et l'entendit donner l'ordre de le conduire au numéro 17 de la rue de Rome.

— Chez nous !... — murmura le domestique du vicomte. — Qu'est-ce que ça signifie ??

Il sauta dans le fiacre qui l'avait amené rue du Cirque et dit au cocher :

— Vingt francs si vous arrivez rue de Rome avant le berlingot que voilà.

— Suffit ! — nous arriverons...

Le cheval vigoureusement fouetté partit au galop, et s'arrêta hors d'haleine en face du numéro 17 avant que l'autre voiture fût en vue.

François grimpa quatre à quatre les escaliers, et ouvrit avec une clef qu'il portait dans sa poche la porte de l'appartement de son maître.

Ce dernier n'était point sorti.

Il attendait que son émissaire vînt lui rendre compte des faits et gestes du comte de Noël.

Le vicomte connaissait toute la profondeur de l'attachement de son père pour Andrée, et la disparition de l'enfant avait fait naître d'odieuses espérances dans l'esprit de ce fils sans cœur, de ce frère sans entrailles.

— S'il est arrivé malheur à Andrée, — pensait le misérable — la succession paternelle sera bien près de s'ouvrir à mon profit.

En voyant entrer son valet de chambre haletant, il n'eut point de peine à deviner que quelque fait anormal se produisait et demanda vivement :

— Qu'y a-t-il ?

— Des choses qui ne me semblent pas naturelles, monsieur le vicomte ?... — D'abord, M. votre père est allé ce matin à la préfecture de police...

— Chercher des renseignements, sans doute... — Rien n'est plus simple... — Je m'attendais à cette démarche...

— Je prie monsieur le vicomte d'attendre la suite... — M. le comte est sorti de la préfecture en compagnie d'un homme qui ressemblait fort à un magistrat.

— Quelque employé supérieur, sans doute... — Ensuite ?

— Ensuite M. le comte, au lieu de se servir de sa voiture qui attendait, est monté dans un fiacre avec son compagnon, et ce fiacre les a conduits à l'hôpital des fous de Charenton...

— A l'Hôpital des fous !! — répéta le vicomte stupéfait.

— Parfaitement... — Ils y sont restés trois quarts d'heure, puis l'homme à tournure de magistrat est ressorti seul, et s'est rendu en toute hâte à l'hôtel de la rue du Cirque...

— Qu'est-ce que cela signifie ? — Mon père aurait-il été frappé de folie soudaine ?

— Je l'ignore. Mais monsieur le vicomte va le savoir dans quelques minutes.

— Comment ?

— Le personnage de qui je parle est remonté tout à l'heure en voiture et a donné l'ordre de l'amener au numéro 17 de la rue de Rome, donc c'est monsieur le vicomte qu'il vient voir, et il m'en a coûté vingt francs pour arriver avant lui ; il doit être dans l'escalier.

Au moment où François achevait cette phrase un coup de timbre retentit.

— C'est lui, — dit-il.

— Allez vite ouvrir...

Le valet de chambre s'empressa d'obéir.

Le chef de la sûreté était sur le seuil et demanda :

— M. le vicomte de Noël ?.

— C'est ici, monsieur...

— Est-il chez lui ?

— Oui, monsieur.

— J'ai besoin d'être reçu par lui sans retard.

— Qui dois-je annoncer, monsieur ?

— Annoncez le chef de la sûreté.

François tressaillit, et répondit en s'inclinant :

— Veuillez entrer, monsieur...

Puis, ouvrant la porte du salon où se trouvait Albert, il dit à haute voix :

— M. le chef de la sûreté...

Le vicomte ne laissa rien paraître sur son visage des sentiments qu'il éprouvait, salua le nouveau venu et lui dit :

— A quel motif dois-je attribuer, monsieur, l'honneur inattendu de votre visite ?

— A un motif bien triste... — Je vous apporte une mauvaise nouvelle...

— Vous m'effrayez, monsieur !! — Parlez, je vous en prie...

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu M. votre père ?

Albert crut devoir mentir.

— Oui, monsieur, — répliqua-t-il. — Pour des raisons de famille nous vivons éloignés l'un de l'autre... à mon grand regret.

— Vous ignorez alors ce qui vient de se passer à l'hôtel de la rue du Cirque pendant un court voyage que M. votre père a fait aux environs de Provins...?

— Je l'ignore absolument.

— Eh ! bien, mademoiselle votre sœur a été enlevée de l'hôtel...!

Albert sût donner à son visage une expression de douleur et d'épouvante que n'aurait point désavouée un grand comédien.

— Que m'apprenez-vous là, monsieur ! — s'écria-t-il — Andrée, ma sœur, enlevée !... — Par qui ?

— Par son institutrice...

— Par son institutrice ! — répéta le vicomte — c'est bien invraisemblable...

— Ce n'est malheureusement que trop vrai, et, chose non moins vraie quoique plus invraisemblable encore, après trois jours de disparition mademoiselle votre sœur a été trouvée hier matin dans les jardins de la maison des fous de Charenton...

Cette fois Albert de Noël n'eut pas besoin de feindre la surprise. — Il était véritablement stupéfait.

— Ma sœur dans les jardins de la maison des fous ! — s'écria-t-il.

— Oui, monsieur le vicomte.

— Qui l'y avait conduite ?

— Ceci est un mystère...

— Comment, un mystère ? — Andrée a-t-elle donc refusé de l'expliquer ?

— Hélas ! mademoiselle votre sœur ne pouvait donner aucune explication.

— Pourquoi donc ?

— Elle est folle...

Albert poussa une exclamation.

— Folle ! — balbutia-t-il. — Ma sœur est folle !!! Et vous avez appris à mon père cette chose effroyable... et vous l'avez conduit auprès de sa malheureuse fille !! — Pauvre père ! comment a-t-il eu le courage et la force de supporter une telle entrevue ?

— Monsieur le vicomte, ma mission devient ici doublement pénible... — Vous parlez de force et de courage... vous allez en avoir besoin...

— Expliquez-vous, monsieur... expliquez-vous vite ! — Ce que je souffre en ce moment est inexprimable... — Vos paroles me font tout craindre... oui... tout ! — et vous vous taisez !... Vous ne me rassurez pas ! — Mon père est mort !

Le chef de la sûreté courba la tête sans répondre.

— Mon Dieu !! mon Dieu ! — bégaya-t-il en tirant des sanglots du fond de sa poitrine — il est mort !... mon père bien-aimé est mort, et ma sœur est folle ! Quelle fatalité vient donc me frapper si cruellement ? — Qui faut-il accuser de ce double malheur ?

— Il faut en accuser cette institutrice, cette Pauline Varroy qui, congédiée par votre père, voulait se venger de lui ! — répliqua le chef de la sûreté.

— Ah ! la misérable créature !! — je prévoyais depuis longtemps quelque catastrophe provenant de cette femme !! — j'avais prévenu mon malheureux père... il avait refusé de me croire !! — c'est cette Pauline Varroy qui nous avait déjà séparés... Aussi je la maudissais de toutes mes forces.

— Elle a été infâme... bien infâme... et cela confond la pensée, n'est-ce pas ? On se demande comment l'enfer a pu vomir de pareils monstres ! — Mais nous la retrouverons, cette Pauline Varroy, et du moins l'expiation suivra le crime !

Le vicomte de Noël avait déjà repris son sang-froid.

(*A suivre*). XAVIER DE MONTÉPIN.